

ÉVALUATION DU PLAN DE PROTECTION DES OCÉANS (PHASE 1)

À PROPOS DE L'ÉVALUATION

- L'évaluation s'est déroulée d'avril 2018 à février 2019 pour documenter les succès précoces et les défis en matière de gestion de l'information et de technologie de l'information (GI/TI) de quatre initiatives du Plan de protection des océans (PPO) comprenant beaucoup de données.
- Les données ont été recueillies au moyen de visites sur place, de quatre études de cas, d'entrevues auprès de 84 personnes, d'un examen des documents et d'une analyse des données.

Pêches et Océans Canada s'emploie à préserver et à restaurer les côtes et les voies navigables du Canada dans le cadre du Plan de protection des océans. Les travaux réalisés à ce jour aideront à faire en sorte que nos océans soient plus propres, plus sains et plus sécuritaires pour les années à venir.

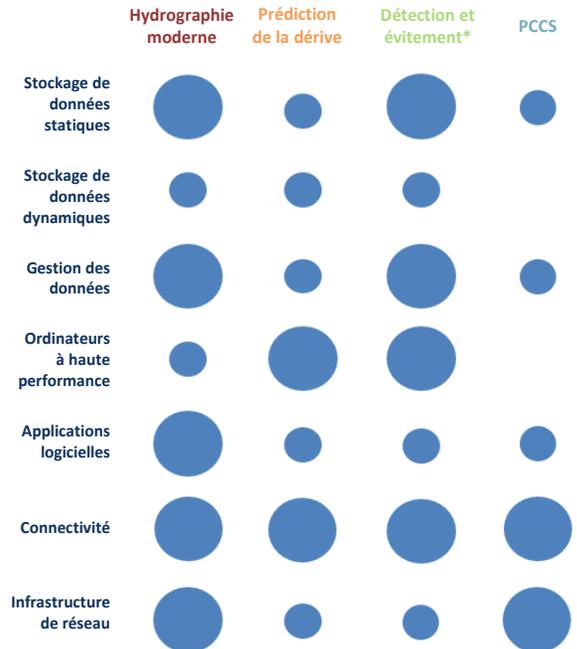
L'ÉVALUATION A PERMIS DE RECUEILLIR DES DONNÉES PROBANTES POUR :

- Examiner les premières réalisations des initiatives des deux premières années du PPO visant à améliorer la sécurité maritime, à protéger l'environnement marin du Canada et à offrir de nouvelles possibilités aux collectivités côtières.
- Déterminer :
 - les défis liés à l'accès aux ressources et aux services en GI/TI et à la gestion des données;
 - les bonnes pratiques qui ont permis aux initiatives d'atténuer les retards en matière de GI/TI;
 - les solutions de rechange utilisées pour atténuer les défis de la GI/TI, mais qui présentent des risques importants.

QUATRE INITIATIVES AXÉES SUR LES DONNÉES ONT ÉTÉ EXAMINÉES

INITIATIVES	OBJECTIFS	POINTS SAILLANTS*
1. Activités hydrographiques et cartographiques modernes dans les zones clés	Fournir aux navigateurs de meilleurs renseignements sur la navigation.	Des relevés sont prévus afin de recueillir des données pour 23 ports commerciaux hautement prioritaires. Un grand volume de données LiDAR et multifaisceaux est recueilli pour mettre à jour l'information très ancienne sur les zones côtières.
2. Améliorer la prédiction de la dérive et la modélisation des zones côtières	Fournir un soutien clé aux secteurs qui dépendent de la modélisation océanique complexe, comme les interventions en cas de catastrophes environnementales et maritimes et la navigation électronique.	Les activités de modélisation progressent bien. L'accent est mis sur l'amélioration de l'exactitude de l'information et l'opérationnalisation efficace des produits hydrographiques dynamiques et de la prestation de services 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
3. Réduction de la menace du trafic maritime pour les baleines et les autres mammifères marins grâce à des mesures de détection et d'évitement	Élaborer et tester des technologies capables de détecter la présence de baleines en temps quasi réel sur les côtes ouest et est du Canada.	Des experts internationaux ont aidé à recenser les technologies existantes et nouvelles de détection des baleines en temps réel qui peuvent être efficaces dans le contexte canadien. Plusieurs technologies acoustiques sont en cours d'expérimentation.
4. Portail de la connaissance collaborative de la situation (PCCS)	Établir un système de connaissance de la situation maritime qui fournira aux partenaires côtiers et aux intervenants un portrait convivial de l'activité maritime.	Un prototype du PCCS a été élaboré et a été présenté lors de séances de consultations auprès des collectivités autochtones partout au Canada. D'autres séances sont en cours.

LES INITIATIVES SÉLECTIONNÉES SONT AXÉES SUR LES DONNÉES ET REPOSENT SUR LES RESSOURCES DE GI/TI POUR LEURS ACTIVITÉS



* Étant donné les liens étroits avec l'initiative Qualité du milieu marin (QMM), certains besoins en matière de GI/TI cernés ici s'appliquent aux deux initiatives.



** La taille des cercles représente l'ampleur des besoins. Ce n'est pas à l'échelle et ce n'est pas une mesure exacte.

*Sélectionner les faits saillants des réalisations des deux premières années du PPO.



1

La planification des besoins en GI/TI du PPO a été limitée, ce qui a entraîné des difficultés dans la prestation des services de GI/TI au cours des deux premières années du PPO.

- L'ampleur et les coûts de la GI/TI ont été sous-estimés et mal compris à l'étape de la planification du PPO. Les représentants régionaux et les spécialistes de la GI/TI n'ont pas participé à la première phase du PPO.
- Gestion de l'information et services de technologie (GI-ST) n'a reçu aucun financement supplémentaire pour l'exécution des projets de GI/TI du PPO. Au cours de la première année du PPO, il est devenu évident que les services de GI/TI constituaient une ressource essentielle pour que la plupart des initiatives du PPO produisent les résultats attendus.
- Les coûts élevés de Services partagés Canada et les retards dans la prestation des services demandés ont eu une incidence sur la capacité de certaines initiatives à mener leurs activités au cours des deux premières années du PPO.

2

Les jalons et les principaux extrants des deux premières années du PPO ont été atteints en ajustant les dates d'achèvement prévues pour certaines activités des initiatives et en élaborant des solutions de rechange de GI/TI.

Les bonnes pratiques ont contribué à réduire les retards.

- Investir dans une ressource dédiée en GI/TI.
- Travailler à mieux définir les besoins en GI/TI.
- Établir une gouvernance solide au sein des initiatives.
- Améliorer la communication entre les groupes des programmes et les fournisseurs de services de GI/TI.

Les efforts d'atténuation ont accru les risques.

- Utiliser des environnements non sécurisés pour stocker de grandes quantités de données.
- Travailler à domicile pour accéder à des réseaux plus rapides.
- Échanger les données par messagerie ou par l'intermédiaire de réseaux universitaires.

3

Gestion de l'information et services de technologie (GI-ST) élabore des approches pour faire progresser le PPO, ce qui pourrait générer des gains d'efficacité dans le cadre du PPO et profiter à l'ensemble du Ministère.

- Une approche coordonnée pourrait être une solution efficace aux défis que pose la GI/TI. Plus précisément :
 - Elle regroupe les besoins en matière de GI/TI en **grappes** qui pourraient générer des gains d'efficacité en évitant des retards coûteux.
 - Le passage de centres de données sur place à des **solutions infonuagiques** pour l'archivage des données pourrait faciliter l'accès à des ressources de stockage limitées.

Au moment de l'évaluation, aucune décision n'avait été prise quant à la faisabilité de l'approche proposée par la GI-ST.

4

Des efforts sont en cours à l'échelle du Ministère en ce qui concerne la gestion et le financement des données.

- Mesures dirigées par Politiques stratégiques :
 - Une stratégie ministérielle de gouvernance des données est en cours d'élaboration.
 - Un certain nombre de mesures recommandées pour améliorer la gouvernance des données au sein du Ministère sont en cours.
- Mesures guidées par le dirigeant principal des finances :
 - Une équipe a été mise sur pied pour guider l'élaboration des documents de planification.
 - Améliorer la capacité d'établissement des coûts au sein du secteur financier du MPO.
 - Un nouveau comité des finances a été formé pour promouvoir une saine gestion et appuyer la prise de décisions financières.

RECOMMANDATIONS

1. ABORDER LES RISQUES LIÉS À LA GESTION DES DONNÉES

Le sous-ministre adjoint, Ressources humaines et Services intégrés, le sous-commissaire des Opérations, et le sous-ministre adjoint principal, Politiques stratégiques, devraient trouver des solutions à court terme pour gérer les risques immédiats liés à la gestion des données du PPO afin de s'assurer que les données sont stockées, accessibles et diffusées efficacement au sein des secteurs et des régions du MPO-GCC, et communiquées aux Canadiens, en tenant compte des efforts permanents du Ministère pour améliorer la gestion des données.

2. PASSER EN REVUE LES ÉTAPES ESSENTIELLES EN INSISTANT SUR LES RÉSULTATS

Le sous-commissaire des Opérations, avec l'appui du dirigeant principal des finances, devrait coordonner avec les sous-ministres adjoints, s'il y a lieu, l'examen et la mise au point des étapes essentielles en suspens qui doivent être franchies pour obtenir les résultats attendus du PPO, en tenant compte des ressources existantes, des délais et de l'harmonisation des jalons des initiatives ainsi que des principaux extrants.

3. AMÉLIORER LES PROCESSUS DE PLANIFICATION

Le sous-ministre adjoint principal, Politiques stratégiques, avec l'appui du dirigeant principal des finances et du sous-ministre adjoint, Ressources humaines et Services intégrés, devrait améliorer les processus de détermination de la portée, d'établissement des coûts et de planification pour y intégrer un soutien aux nouveaux programmes, initiatives et plans. Il conviendrait d'y prévoir des consultations auprès d'experts en la matière.